



Chemin faisant

Ici comme ailleurs, les activités économiques d'un milieu peuvent générer et accroître les va-et-vient sur le territoire. Ces mouvements sont notamment le fait de personnes actives sur le marché du travail. Leurs déplacements, en général quotidiens, pour se rendre du domicile au lieu de travail sont appelés les « migrations pendulaires ». L'étalement urbain, la localisation des activités ainsi que les infrastructures de transports sont tous susceptibles de faciliter ces déplacements.

En Abitibi-Témiscamingue, 55 % de la population travaille dans sa municipalité de résidence, le tiers se déplace dans une autre municipalité, 6 % s'active sur la ferme ou à domicile et enfin, 6 % n'a pas de lieu de travail fixe. Au Québec, la situation est inversée : plus du tiers des personnes travaillent dans leur municipalité et plus de la moitié (54 %) migrent au quotidien vers leur lieu de travail situé à l'extérieur de leur milieu de vie.

Partout en région, plus de huit travailleuses ou travailleurs sur dix ont un travail fixe au sein même de leur MRC, que ce soit dans leur municipalité de résidence, une localité voisine ou encore, leur domicile. Néanmoins, certaines personnes travaillent au sein d'une autre MRC. En région, elles sont au nombre de 5 000 à effectuer ce type de déplacement pour leur travail. D'une façon toute particulière, la MRC Abitibi-Ouest voit migrer, au quotidien, 11 % de sa main-d'œuvre résidente vers une autre MRC de la région.

Lieu de travail habituel en dehors de la MRC de résidence,
MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 1996

| MRC | Population active totale | Dans une autre municipalité | | |
|----------------|--------------------------|-----------------------------|--------------|----------------|
| | | MRC | Hors-MRC | Total |
| Abitibi | 10 085 | 2 165 22 % | 920 9 % | 3 085 31 % |
| Abitibi-Ouest | 8 525 | 2 540 30 % | 900 11 % | 3 440 41 % |
| Rouyn-Noranda | 18 135 | 4 110 23 % | 1 385 8 % | 5 495 31 % |
| Témiscamingue | 7 005 | 2 000 29 % | 295 4 % | 2 295 33 % |
| Vallée-de-l'Or | 18 870 | 4 630 25 % | 1 465 8 % | 6 095 32 % |
| Région | 62 620 | 15 445 25 % | 4 965 8 % | 20 410 33 % |
| Québec | 3 119 130 | 27 % | 27 % | 54 % |

* Représentants de commerce, chauffeurs de camions indépendants, etc.
Source : Institut de la statistique du Québec. *Travail, scolarité et mobilité, Abitibi-Témiscamingue*, 2000.

Ce mois-ci il est question :

de migration au travail, de faune, d'aires protégées, de ruralité et d'emplois miniers.

En prime, un supplément sur l'économie et l'emploi en région.

Dans d'autres domaines d'études, le phénomène des migrations pendulaires est associé au concept de « taux d'autonomie municipale ». Ce dernier est utilisé afin d'illustrer la capacité d'un milieu local à occuper celles et ceux qui sont sur le marché du travail. Ainsi, plus une localité est pourvoyeuse d'emploi, plus le taux d'autonomie municipale fluctue à la hausse.

En Abitibi-Témiscamingue, 21 municipalités retiennent plus de la moitié de leur population active au sein de leur territoire. Les principales villes-centres de la région, soit Rouyn-Noranda, Amos, Val-d'Or et La Sarre, ont ainsi des taux d'autonomie allant de 75 % à 82 %. D'autres villes se démarquent telles que Témiscaming, Senneterre, Ville-Marie, Macamic, Malartic et Cadillac.

La présence d'un plus grand nombre de commerces au détail, de services sociaux et de santé, d'écoles et de services aux entreprises semble tangible et attrayante pour la main-d'œuvre locale. Un secteur économique plus développé peut expliquer que les emplois soient souvent occupés par les personnes du milieu. D'autres municipalités pourront compter principalement sur l'existence d'une industrie d'importance (usine, scierie, etc.) afin d'occuper leur population.

De plumes et de poils



En région, quelque 250 caribous foulent certaines parcelles de territoire de la Vallée-de-l'Or et de l'Abitibi-Ouest, 1 000 cerfs de Virginie gambadent dans le ravage de Mattawa, à l'extrême sud du Témiscamingue, 20 000 orignaux brament à travers nos forêts et quelque 12 000 ours hiberneront prochainement.

Rassurez-vous, ceci n'est qu'un bref aperçu de la diversité et de la richesse de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces quatre espèces appartenant à la grande faune sont comprises dans les quelque 400 espèces animales et aquatiques recensées en région. On y retrouve plus spécifiquement 49 espèces de poissons, 22 espèces d'amphibiens et de reptiles, 280 espèces d'oiseaux et près d'une cinquantaine d'espèces de mammifères appartenant à la petite faune, la grande faune et au groupe des animaux à fourrure.

Malgré cette grande diversité, l'espèce la plus convoitée et connue de la faune régionale demeure encore aujourd'hui l'orignal. C'est d'ailleurs ici que l'on retrouve près du quart des orignaux du Québec. On peut dire que la faune d'ici a du panache !

En exploitation

En région, une soixante d'espèces sont chassées, pêchées ou trappées, incluant les grands gibiers, les animaux à fourrure ainsi que certaines espèces de la petite faune. La faune comporte en elle-même des retombées économiques substantielles. Généralement, les retombées associées à la chasse et à la pêche profitent surtout aux MRC de la Vallée-de-l'Or et du Témiscamingue. On y retrouve de grands territoires (dont la partie nord de la réserve La Vérendrye), la majorité des

pourvoiries et la totalité des zecs pour accueillir les chasseurs et pêcheurs d'ici ou d'ailleurs.

Retombées économiques* en région, 1999

| | |
|--------------|----------------------|
| Pêche | 33 000 000 \$ |
| Chasse | 17 500 000 \$ |
| Orignal | 13 000 000 \$ |
| Ours noir | 1 300 000 \$ |
| Petit gibier | 3 100 000 \$ |
| Piégeage | 725 000 \$ |
| TOTAL | 51 225 000 \$ |

* Calcul basé sur les permis de chasse et de pêche vendus en région, du nombre de jours d'activités et des dépenses courantes (hébergement, etc.). Pour le piégeage, il s'agit de la vente de fourrures uniquement (excluant les dépenses liées à la pratique).

À ces activités, on peut ajouter l'exploitation d'espèces animales dites d'élevage. Le cerf rouge, le cerf de Virginie, le daim, le wapiti, le bison, le lama, le sanglier, l'autruche et l'émeu représentent les neuf espèces dites d'élevage en région. Cet élevage se concentre surtout dans la MRC Abitibi, avec 10 productions animales, suivie par les MRC Témiscamingue (6), Rouyn-Noranda (3), Abitibi-Ouest (2) et enfin, la Vallée-de-l'Or (1). Le lapin, le faisan, la perdrix choukar et le canard font aussi partie des espèces d'élevage en région.

Les territoires fauniques en Abitibi-Témiscamingue

Vue d'en haut

On ne le soupçonne peut-être pas, mais deux importants corridors de migration d'oiseaux traversent l'Abitibi-Témiscamingue. L'un dirige les oiseaux vers les états de la côte Est américaine, et l'autre, vers les états au sud des Grands Lacs. La bernache du Canada est celle qui nous visite le plus. Les haltes ont surtout lieu dans les secteurs de La Motte, Belcourt, Barraute, Val-Senneville, Palmarolle, Authier-Nord ainsi qu'entre les lacs Témiscamingue et des Quinze.

| | Types de territoire | Nombre | Superficie (km ²) |
|-----------------------|---|------------|-------------------------------|
| Mise en valeur | Réserve faunique | 1 | 6 734,0 |
| | Zecs | 6 | 8 460,0 |
| | Pourvoiries avec droits exclusifs | 9 | 2 183,7 |
| | Petits lacs aménagés | 2 | 0,4 |
| Conservation | Parc | 1 | 268,3 |
| | Habitats fauniques | 111 | 144,6 |
| | Site protégé par la Fondation de la Faune du Québec | 1 | 0,5 |
| | Réserves écologiques | 7 | 40,2 |
| Total | | 138 | 17 831,7 |

Les territoires fauniques sont définis en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, à l'exception du Parc Aiguebelle et des réserves écologiques.

Source : Société de la faune et des parcs du Québec. *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de l'Abitibi-Témiscamingue*, Direction de l'aménagement de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue, Document préliminaire, 2001.

Garde à vue

Depuis quelques mois, un cadre d'orientation en vue d'une stratégie québécoise des aires protégées est en processus de réalisation. Le principal objectif poursuivi par le gouvernement du Québec d'ici 2005 est de rejoindre le niveau mondial de 8,8 % d'aires protégées. D'ici peu, la région devrait être amenée à se positionner sur la question stratégique qu'est la conservation et la protection du territoire.

Une *aire protégée* est définie comme « une portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement délimitée, vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, aux ressources naturelles et culturelles associées; pour ces fins, cet espace géographique doit être légalement désigné, réglementé et administré par des moyens efficaces, juridiques ou autres ».

En Abitibi-Témiscamingue, les aires protégées sont relativement nombreuses (près d'une quarantaine), mais elles couvrent une très petite parcelle de notre vaste territoire. À peine 0,48 % est protégé, ce qui représente 314,6 km². Pour atteindre l'objectif provincial, la région devrait consacrer 4 837 km² de son territoire pour la création de nouvelles aires protégées, soit l'équivalent de 20 fois la superficie du Parc d'Aiguebelle.

Si l'on veut faire image, la surface actuellement protégée est, à peu de chose près, similaire à la superficie de chacune des municipalités suivantes : Sainte-Gertrude-de-Manneville, La Corne, Saint-Marc-de-Figuery ou Moffet.

Les aires protégées de l'Abitibi-Témiscamingue

| Désignation et localisation | Superficie km ² |
|--|----------------------------|
| Aires de concentration d'oiseaux aquatiques Lac Renaud, Lac La Paix, Lac de la Petite loutre, Ruisseau du Lac Vaudray, Baie Flavrian, Lac Duparquet, Baie de la rivière Magusi, Lac La Bruère | 6,35 |
| Aire de confinement du cerf de Virginie Mattawa | 18,0 |
| Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île Certaines îles des lacs suivants : Lac Tremoy, Lac Dufault, Lac De Montigny, Lac Des Quinzes, Lac Turgeon, Lac Macamic, Lac Opatatica | 0,03 |
| Habitat d'une espèce menacée ou vulnérable Île Brisseau sur le lac Témiscamingue | 0,01 |
| Héronnières Lac Abitibi, Lac Duparquet, Lac Montbray, Lac Opatatica, Lac Macamic, Lac Malartic, Lac de Montigny, Baie Belleperche du Lac Kipawa, Lac Labyrinthe, Lac Castagnier, Lac Holmes, Lac Fournière | 7,82 |
| Parc québécois Parc d'Aiguebelle | 241,7 |
| Réserves écologiques Caribous-de-Jourdan (7,12 km ²) Dunes-de-Berry (2,65 km ²) Dunes-de-la-Moraine-d'Harricana (5,36 km ²) Kettles-de-Berry (2,67 km ²) Lac-Malakisis (19,65 km ²) Vieux-Arbres (0,04 km ²) William-Baldwin (2,93 km ²) | 40,4 |
| Site protégé par une charte d'organisme privé Centre forestier du Lac Joannès Propriété Gennings | 0,24 |
| TOTAL | 314,57 |
| Pourcentage du territoire régional protégé | 0,48 % |

Source : Miron, Fernand. *Abitibi-Témiscamingue de l'emprise des glaces à un foisonnement d'eau et de vie, 10 000 ans d'histoire*, 2001.

Et les impacts éventuels ?

Une récente étude commanditée par l'industrie forestière régionale apporte diverses informations sur les impacts possibles de l'accroissement d'aires protégées.

Selon le scénario mitoyen, c'est-à-dire celui qui est à mi-chemin entre le plus optimiste et le plus pessimiste, il s'agirait d'une perte de 2 500 emplois (personnes-années) dont 1 200 emplois directs dans le secteur forestier de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. En terme de salaires perdus, il s'agirait d'une somme de 80 M\$ annuellement pour l'ensemble des travailleurs. La baisse des revenus provenant des gouvernements sont évalués à plus de 43 M\$ auxquels s'ajoutent près de 9 M\$ en redevances du palier provincial. La possibilité forestière à la base de ce scénario est de 709 000 m³. En ce sens, il semblerait opportun pour l'industrie d'identifier certaines alternatives parmi lesquelles figurent l'aménagement forestier et le rendement accru.

L'accroissement des aires protégées ne représente pas que des pertes. Il peut favoriser une diversification de l'économie, sauvegarder un potentiel biologique, représenter un lieu de connaissance sur la nature et enfin, soutenir l'industrie touristique régionale dans son virage vers le tourisme d'aventure et l'écotourisme.

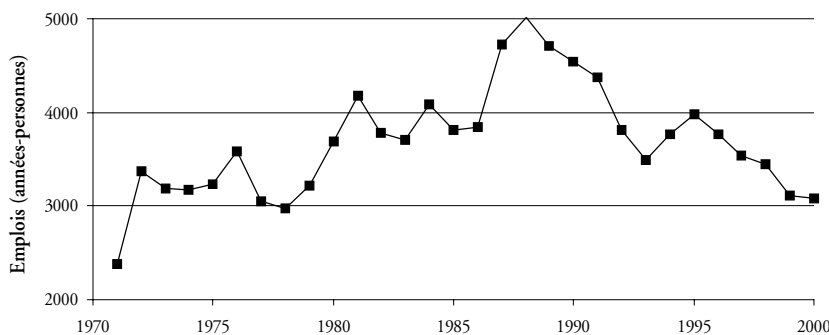
Sources : Bégin, Jean et cie. *Mécanisme d'intégration des aires protégées à la gestion du territoire*, 2001. Consultants forestiers DGR inc. *Impacts socio-économiques découlant de la mise en place de la stratégie québécoise sur les aires protégées, dans les régions d'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec*, juillet 2001.

Les humeurs d'une diva

Comment se comporte l'emploi dans le domaine minier depuis le début des années 1970 en Abitibi-Témiscamingue ? La courbe est plutôt capricieuse, les variations étant régulières. Il n'y a donc là rien de neuf sous le soleil.

En 1971, la région comptait 2 385 emplois et dès 1972, une hausse de 42 % portait le nombre à 3 377. Les quatre années suivantes ont été moins prospères mais une croissance se remarque jusqu'en 1976 (6 %). Les emplois ont globalement régressé entre 1976 et 1978, le solde final étant de 2 979. Entre 1978-1981, une variation positive (40 %) porte les emplois à 4 174. Par la suite, une variation négative entre 1981 et 1983 est enregistrée mais ils reviennent à 4 087 en 1984. Entre 1984 et 1988, un écart positif de près de 23 % est observé, si bien que l'emploi atteint un sommet jusqu'à ce jour inégalé (5 008). Par la suite, la situation se détériore. Jusqu'en 1993, la région perd plus de 30 % de ses emplois miniers. Malgré un comportement positif jusqu'en 1995, la régression se poursuit jusqu'en 2000. La région ne dispose alors plus que de 3 080 emplois. Un important déficit s'observe entre 1988 et 2000 où environ 38 % des emplois sont perdus.

Emploi dans le domaine minier, Abitibi-Témiscamingue, 1971-2000



On a dit ruralité ?

La Politique nationale de la ruralité vient d'être déposée. Elle constitue une boîte à outils pour innover, favoriser l'occupation du territoire, mobiliser les gens, diversifier l'économie, développer des services et assurer le rétablissement du sentiment d'appartenance. Au cours des cinq prochaines années, elle ouvrira ainsi un vaste champ d'interventions. À titre d'exemple, la transformation des produits agricoles, le développement de produits du terroir, le transport des personnes, l'entrepreneuriat, l'éducation, le retour des jeunes diplômés, le maintien des familles, le support aux organismes communautaires, l'accès à la culture, aux sports ou aux loisirs seront à réexaminer sous l'angle de la ruralité. Selon cette politique, les MRC d'Abitibi-Ouest, incluant La Sarre, et du Témiscamingue sont rurales. Dans les trois autres MRC, quarante municipalités, communautés amérindiennes et territoires non organisés sont concernés. Amos, Barraute, Val-d'Or, Val Senneville, Dubuisson, Sullivan, Vassan, Arntfield, Beaudry, Cloutier, D'Alembert, McWatters, Montbeillard et Rouyn-Noranda sont exclus.

Sorti des presses



Ministère des Transports. *Évolution et perspectives socio-économiques*, 2001.

Ministère des Régions. *Politique nationale de la ruralité*, 2001.

Brunet, Jean-Pierre. *Étude de l'impact économique du tour cycliste de l'Abitibi*, Bioptic Vision Inc, 2001.

F. Moussally, Sergieh. *L'Abitibi-Témiscamingue, une région ressources en déclin, portrait socio-économique sommaire*, Université du Québec à Chicoutimi, 2001.

Sauvé, Pierre, Charlebois, Lorraine, Laurin, Francine et Chantal Thiboutot. *Étude sur la gestion future du réseau routier local par les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2001.

Sauvé, Pierre. *Synthèse commentée des faits saillants de l'étude : Perspectives de l'évolution économique et stratégies de développement pour la MRC Rouyn-Noranda*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2001.

Goulet, Danielle L. et Mario Carrier. *Les services financiers dans les communautés urbaines et rurales : état de situation, solutions et perspectives d'avenir; le cas de la municipalité de Nédelec*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2001.

Bourrassa, Marc-André. *Le discours des citoyens sur la viabilité des communautés forestières : le cas de la MRC d'Abitibi*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2001.

Regroupement des producteurs de cultures commerciales du Témiscamingue et Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue. *La production porcine en région, c'est important de s'en parler*, 2001.

Blanchette, Luc. *Bilan annuel 2000*, Développement ressources humaines Canada, 2001.

Ces documents sont disponibles pour consultation à l'Observatoire.



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Courriel : observatoire@observat.qc.ca

Site : www.observat.qc.ca

Abonnements électroniques gratuits (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca

Agentes de recherche :

Mariella Collini et Lili Germain

Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Lili Germain : lili.germain@crdat.qc.ca

Tirage : 650 exemplaires